



ccas

LE PROJET JEUNESSE

2022
2027

Sommaire

	Edito	p. 04
1	Axe 1 : Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits	p. 06
2	Axe 2 : Soutenir l'émancipation et la mise en pouvoir	p. 08
3	Axe 3 : Favoriser une meilleure coordination des acteurs et de la transversalité pour une action jeunesse plus cohérente et plus agissante	p. 11
4	Annexe	p. 13

LE PROJET JEUNESSE

2022
2027

Édito

Grenoble s'engage pour les jeunes !

A Grenoble, la part des moins de trente ans représente quarante-cinq pour cent de la population, dix points au-dessus de la moyenne nationale, et un tiers des habitants ont entre quinze et vingt-neuf ans. Le caractère universitaire de la ville – vingt-cinq mille étudiant-es, soixante mille dans l'agglomération – lui donne du souffle, irrigue sa vitalité et renforce son ouverture, à l'international notamment.

Puissant vecteur de transformation, les jeunes remodelent la société dans laquelle ils entrent, en faisant émerger des enjeux longtemps ignorés. Cette génération est la première à prendre vraiment la défense du climat et de la biodiversité, à prendre en compte la question du genre. Son éco-anxiété témoigne d'une aspiration à des changements profonds.

Porteuse d'espoir, elle peut également être l'âge de la désillusion, tant les phénomènes de décrochage et d'assignation peuvent être une réalité froide pour certains et certaines.

En France, singulièrement, les jeunes sont fracturés par les inégalités sociales, ouvrant des chemins contraires en fonction du milieu familial, du niveau de diplôme, du lieu de vie.

C'est un réel défi pour l'action publique.

La Ville, présente de longue date sur ce sujet, a renforcé son engagement depuis 2010, et déploie, avec ses partenaires associatifs et institutionnels, des espaces de travail et des actions dans différents champs de politiques publiques, en matière d'action sociale, de présence de proximité, de sports, de santé, de citoyenneté, de culture, de participation, etc. comme en témoigne le recensement générique que nous avons mis en exergue en annexe.

À défaut d'une politique nationale structurée et lisible, et en l'absence d'un plan régional pour les jeunes, l'engagement de la Ville, s'il ne résout pas tout, produit des effets observables. À titre d'exemple, la Ville accueille quatre cents stagiaires chaque année, plus de cinq cent cinquante jeunes depuis 2019 sur des chantiers de découverte de la solidarité. Elle organise une présence de proximité pour les plus éloignés, propose des activités sportives dans tous les quartiers, anime des Points Écoute, propose une politique tarifaire sportive et culturelle avantageuse pour les moins de vingt-cinq ans et anime des programmes de lutte contre les ruptures et l'isolement.

Récemment, la crise sanitaire a exacerbé une précarité déjà rampante et porté au regard une réalité ancienne : anxiété et mal-être, études bousculées, difficultés d'insertion professionnelles et départ différé du foyer parental. Les jeunes ont été frappés d'autant plus fortement qu'ils sont dépendants des solidarités familiales jusqu'à vingt-cinq ans. Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes à Grenoble

est de vingt-neuf pour cent, six points au-dessus de la moyenne nationale.

Les confinements successifs ont eu des effets durables sur le décrochage et la santé mentale des jeunes. Au terme de trois semestres en enseignement à distance, trente-huit pour cent des étudiant-es de l'Université Grenoble Alpes (UGA) disaient souffrir de troubles psychologiques. Dans le même temps, des lignes de clivage se renforcent dans la société, qui instillent des rapports de tension et nourrissent encore plus la défiance à l'égard des institutions.

À la lumière de ces évolutions, la Ville fait le choix de renouveler son engagement à l'endroit des jeunes, et de réajuster ses priorités, consciente qu'elle ne peut tout faire mais soucieuse d'affirmer pour elle-même ses priorités. Adressé à l'ensemble des jeunes Grenoblois et Grenobloises, il porte une attention particulière à celles et ceux qui sont "sur le fil", dans une perspective de solidarité, de cohésion sociale et de vitalité démocratique.

Ainsi, le projet jeunesse 2022-2027 a trois grandes visées :

- Il explicite **le cadre politique global** d'intervention en matière de jeunesse et **précise les orientations stratégiques**

- Au-delà des intentions, **il donne à voir l'existant**, car de nombreuses Directions sont déjà mobilisées et leur action est si transversale qu'elle est parfois peu lisible.

- Enfin, **c'est un engagement à aller plus loin à l'horizon 2027**, par :

- L'identification de sujets de travail prioritaires qui seront déclinés chaque année en actions ciblées, et feront l'objet d'un suivi ad hoc en comité de pilotage annuel

- La traduction des orientations politiques dans les critères de financement aux associations jeunesse, dans le cadre du re-conventionnement 2023-2025

- La formalisation d'instances et d'espaces de travail en interne et avec nos partenaires, qui permettront de formaliser l'avancée du projet.

Le projet jeunesse s'inscrit dans la continuité du projet éducatif, dans une approche globale de l'enfance à l'âge adulte, où il fait charnière avec l'âge adolescent dont les priorités sont par ailleurs redéfinies avec le secteur socio-culturel. Il donne toute leur place aux associations, qui sont des actrices indispensables, et constituera à ce titre le socle du re-conventionnement 2022-2025.

Dans un paysage institutionnel marqué par une plus grande prise en compte de ce public par nos partenaires, il redonne de la visibilité pour une meilleure articulation des politiques publiques.

Ainsi la Ville établit un nouveau cadre de référence qui fixe le cap de son action, et dont les priorités sont l'accès aux droits, l'émancipation et la transversalité d'actions.



Eric Piolle
Maire de Grenoble



Annabelle Bretton
Adjointe à l'éducation
populaire, à la jeunesse
et à la démocratie
ouverte

01

Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits

L'autonomie des jeunes, qui dépend nécessairement de leur capacité à accéder à leurs droits, recouvre une multitude de sujets, au nombre desquels le logement, l'emploi, la santé, la mobilité,... ce qui complexifie son appréhension globale. La Ville est rarement cheffe de file sur ces sujets, ce qui ne l'empêche pas d'être présente et de prendre un rôle « d'assembler » des actrices et acteurs compétents pour répondre à ces enjeux.

Soutenir les conditions d'accès à l'autonomie des jeunes

- En conduisant des actions spécifiques qui relèvent de ses domaines de compétence et viennent agir sur les parcours d'autonomisation des jeunes.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- **Sur l'emploi et la formation : les Emplois d'été et le recours volontariste aux contrats d'apprentissage**
- **Sur la santé : des permanences Santé hebdomadaires, des Points d'écoute et de parole**
- **Sur la vie quotidienne : le recensement des citoyens et des citoyennes**

- *Par un accompagnement auprès des 16-25 ans sur des démarches administratives et d'accès aux droits, en réponse aux demandes des jeunes. L'entrée est généraliste, et l'accompagnement peut porter sur des sujets aussi divers que le permis de conduire, Parcours sup, l'ouverture des droits de sécurité sociale, la recherche de stage ou d'alternance, les impôts, les aides au logement, le BAFA, etc.*

Être présent auprès des plus éloigné.e.s et favoriser leur remobilisation

Comme le souligne le sociologue Camille Peugny, *« l'analyse des conditions dans lesquelles les jeunes accèdent à l'autonomie et deviennent adultes en France nous permet de prendre conscience de l'intensité des inégalités et de la logique de mécanismes qui favorisent leur reproduction entre les générations. (...) Dans une société qui fige très tôt les destins, faute d'avoir le droit à une réelle seconde chance, les jeunes peu ou pas diplômé-es peuvent légitimement se sentir abandonné-es. »*

La Ville porte une attention particulière à ces jeunes qui peuvent se sentir entravé-es dans leurs projections d'avenir.

socio-sportifs, de l'apprentissage du français ou encore le Programme de Réussite Éducative 15-18 ans.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- **Aux côtés de ses partenaires, et sans se substituer à eux, la Ville déploie des équipes de professionnel·les formé·es à ces sujets, afin de créer de la confiance et de travailler sur la remobilisation, l'estime de soi, la levée de freins périphériques et la sortie de l'enfermement.**
- Cette présence se conjugue avec des actions concrètes telles que, par exemple, des foyers socio-sportifs, de l'apprentissage du français ou encore le Programme de Réussite Éducative 15-18 ans.

01

Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits

Lutter contre la précarité, les ruptures et l'isolement

La période de crise a alourdi le bilan des jeunes délaissés par le marché de l'emploi, elle complexifie et renforce les enjeux et l'urgence à les considérer. Ainsi, à l'échelon local, la Ville et son CCAS sont mobilisés pour favoriser l'accès aux droits, prévenir les ruptures et consolider les parcours..

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- Ce soutien peut prendre la forme de mises à l'abri, d'accès à l'hébergement et au logement, de déblocage de situations complexes ou d'aides financières ponctuelles.
- Le CCAS pilote également un dispositif spécifique de lutte contre les ruptures pour les 16-25 ans, la Cellule de Veille Jeunes Majeur-es.
- Sur l'isolement, la Ville se mobilise sur l'isolement des étudiant-es, avec le Parrainage solidaire.

Faciliter l'accès aux ressources existantes

A Grenoble, les actrices et les acteurs de l'accès aux droits sont nombreux. Ils portent une offre riche et foisonnante, que les jeunes peinent parfois à mobiliser faute de la connaître. Il y a un enjeu central à rendre cette offre plus visible, en prenant en compte les usages des publics.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- [Page jeunes-grenoble.fr](http://Page-jeunes-grenoble.fr), Forum des Droits des Jeunes 2021, campagne de communication « Jeunes »

Investir des sujets qui émergent fortement

► La Ville s'engage à aller plus loin :

Des sujets ont été repérés par les professionnel·les de terrains et par nos partenaires. La Ville se donne l'objectif d'une action renforcée à l'horizon 2027 sur les thématiques suivantes :

- Santé mentale et isolement
- Jeunes en droits minorés, dont les Mineur-es non accompagné-es
- Addiction aux écrans et aux jeux vidéo
- Aide aux devoirs des lycéen·nes
- Lutte contre les discriminations
- Accès simplifié aux ressources existantes

02

Soutenir l'émancipation et la mise en pouvoir

Comprendre les dynamiques jeunesse de territoire par une présence de proximité renforcée

La Ville a fait le choix, depuis plus de dix ans, de doter certains territoires d'équipes de professionnel·les 16-25 ans en proximité, afin de nouer le lien entre les jeunes et l'institution. Les équipes déploient des formats souples et adaptés aux usages des jeunes. Elles vont à leur rencontre sur l'espace public, dans les lieux de regroupement (foyers, créneaux socio-sportifs...), tiennent des permanences de proximité et organisent des temps forts.

Cette interface directe permet, lorsque les conditions sont réunies, une compréhension fine des problématiques des jeunes et des logiques de territoire. Les équipes, au fur et à mesure des rencontres, établissent une cartographie des jeunes et de leurs usages, de leurs revendications et de leurs moteurs d'action.

Quelles que soient leurs problématiques, les jeunes sont abordé·es du côté de leur capacité à faire et les équipes ouvrent ainsi des alternatives à des systèmes d'emprise parfois bien implantés. Ce travail de médiation vise également à soutenir de la transformation sociale par celles et ceux qui se sentent moins légitimes à faire entendre leur voix, ou moins outillé·es pour porter un projet.

Enfin cette présence a également pour fonction de coordonner et d'animer le partenariat avec les acteurs et les actrices jeunesse du territoire, lorsque cela est possible.

► La Ville s'engage à aller plus loin :

En cohérence avec les derniers diagnostics de territoire, qui mettent en exergue la nécessité d'une meilleure prise en compte des jeunes sur chacun des secteurs, la Ville s'engage à renforcer cette présence de proximité en confortant les équipes

Permettre les expérimentations, les initiatives et la construction d'une prise de conscience citoyenne.

La jeunesse est par essence le temps de l'expérimentation, bien que tous les jeunes n'en aient pas un égal accès. Une des responsabilités de la collectivité est de veiller à ce que les jeunes bénéficient de conditions favorables et d'opportunités pour tester, découvrir, s'éprouver et se construire. Ce faisant, les jeunes

construisent un regard plus affûté sur le monde et sa complexité, sur la situation sociale et environnementale ainsi qu'une conscience de soi et des autres.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- Les leviers sont nombreux. Sans les lister de manière exhaustive, la ville de Grenoble concourt à l'expérimentation des jeunes par la proposition d'actions culturelles et sportives, par le soutien à la mobilité européenne et internationale, par le programme Émergence ou encore par des actions de sensibilisation sur le changement climatique, ainsi, bien sûr, que par le soutien à nos partenaires associatifs sur ces champs.
- Plusieurs dispositifs d'incitation aux initiatives, ouverts dès l'âge de 16 ans, viennent compléter ce volet et permettent de s'exercer à des projets qui développent leurs savoir-faire et construisent leur citoyenneté.

Proposer des temps et des espaces pour se rencontrer et se confronter, afin de dépasser les logiques d'entre-soi et de segmentation

La jeunesse est également le temps de la sociabilité et des échanges intégrateurs. En plus des lieux publics, privés et des espaces aménagés pour se rencontrer, la Ville organise des événements festifs qui répondent à ce besoin de vitalité.

Pour autant, « la jeunesse » recouvre des réalités différentes – des jeunes – qui grandissent pour partie en silo, développent des “codes” et se regardent avec défiance. C'est une question pour demain: comment faire société lorsque l'altérité dérange et que l'endogamie s'invite dès le plus jeune âge ? Comment veiller à garder ouvert le dialogue pour que les gens se comprennent et se côtoient de manière respectueuse ? La Ville propose de multiplier les occasions de “frottements” afin de travailler sur les compétences psycho-sociales et de favoriser la rencontre et la reconnaissance de ce qui est différent de soi.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- Les accueils 16-25 ans (dont la Chaufferie), la pluralité des équipes de jeunes dans les dispositifs jeunesse et l'organisation de débats inter-secteurs, la vigilance sur la mixité (sociale et de genre) des publics jeunes bénéficiant d'un accès gratuit et sécurisé à la montagne dans le cadre du programme Jeunes en Montagne.

02

Soutenir l'émancipation et la mise en pouvoir

Sensibiliser à l'intérêt général et à la solidarité afin de favoriser l'engagement citoyen et restaurer la connaissance et le lien aux institutions

Un des besoins particuliers des 16-25 ans est celui de l'utilité sociale : se sentir appartenir à une société à laquelle ils contribuent et dont ils reçoivent en retour. Les jeunes aspirent à prendre leur place dans la Cité. Dans le même temps, plusieurs indicateurs font état d'une désaffection accrue des jeunes pour la chose publique. La désillusion et le déficit de confiance des jeunes à l'égard des institutions s'inscrit dans un contexte de suspicion généralisée, mais ne semble toutefois pas être le signe d'une défiance accrue à l'égard de la démocratie. D'après le politiste Tiberj, à la citoyenneté "déficiente" succède une citoyenneté "distante", caractérisée par des individus au fait des enjeux politiques mais largement insatisfait-es de l'offre électorale. Ce sont des citoyen-nes plus exigeant-es, qui peuvent se tourner vers des formes de participation "non-conventionnelles" (manifestation, boycotter, participer à des mouvements de protestation sur les réseaux sociaux, etc).

Les institutions ont un lien à reconstruire, c'est un enjeu clé pour la vitalité démocratique : redonner confiance dans le collectif, donner envie de s'engager au service de l'intérêt général, stimuler les solidarités. Et bien sûr, permettre aux jeunes de trouver leur place, d'exercer leur citoyenneté, d'être conscient-e de leur rôle et de leur contribution dans un projet commun.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- **Grenoble porte haut les valeurs de solidarité et d'entraide. Elle mène plusieurs programmes de sensibilisation à l'intérêt général et à la solidarité pour les plus de 16 ans, et souhaite renforcer encore son action sur ce sujet.**

Soutenir la construction identitaire et l'élaboration d'une pensée critique

La question identitaire est constitutive de cette classe d'âge, tant le processus d'émancipation est lié au fait de se comprendre, de se situer dans son environnement et de parvenir à se projeter. Mais si le processus est le même pour tous et toutes, il est plus sinueux pour certain-es, dont l'histoire est empreinte de phénomènes complexes tels que les mouvements migratoires, le rapport au religieux, la désinformation, l'emprise du trafic... Les jeunes sont souvent seul-es face à ces sujets, qui les traversent de manière claire ou diffuse. Les jeunes ont besoin de pouvoir dérouler leur fil de pensée pour se confronter à eux-mêmes et se construire. Il y a donc un enjeu majeur à pouvoir être en dialogue et parler histoire, valeurs, religion, démocratie, racisme, etc.

EXEMPLES D'ACTIONS EXISTANTES :

- **Ouvrir des espaces de parole et de débats, de manière formelle ou informelle et auprès du plus grand nombre de jeunes possible.**

Accompagner des sujets en mouvement

► La Ville s'engage à aller plus loin :

La société bouge et les jeunes contribuent à mettre en mouvement des sujets sur lesquels ils et elles ont besoin d'être entendu-es et de pouvoir agir. Certains sont particulièrement saillants et appellent une mobilisation de notre part, en écho à leurs préoccupations. Grenoble s'engage à renforcer son action auprès des jeunes sur les sujets suivants :

- Le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et le dépassement de plusieurs limites planétaires, créant l'éco-anxiété
- Les questions de genre et de transidentité,
- Le rapport au vrai et au faux dans l'information // le décryptage des médias
- Le harcèlement
- Le rapport au religieux

03

Favoriser une meilleure coordination des acteurs et de la transversalité pour une action jeunesse plus cohérente et plus agissante

Rendre visible la transversalité d'action en interne et mettre en œuvre les nouvelles actions du projet 2022-2027

Comme évoqué, le champ de la jeunesse touche à une multitude de domaines et les actions portées par la collectivité s'égrènent de fait sur différents segments de sa politique publique. Un projet jeunesse n'a d'intérêt que dans une approche transversale qui, à tout le moins, rassemble et donne à voir l'engagement de chacune des directions au service d'un public commun.

► La Ville s'engage à aller plus loin :

Un comité de pilotage interne se tiendra annuellement. Il fera un point d'étape sur les actions en cours et actera les actions à initier en lien avec les priorités politiques et les sujets identifiés ci-dessus. Il sera composé d'élu-es et directions thématiques.

Les partenariats avec les associations : favoriser l'équilibre territorial et permettre l'émergence de nouveaux acteurs et actrices

A Grenoble, cela a été dit, les associations sont des partenaires historiques de travail avec les jeunes. Chacun des quartiers est maillé d'une multitude d'équipements et d'acteurs et actrices du monde associatif. Cette politique s'appuie sur la force du terrain et met en avant les valeurs d'éducation populaire, humanistes et progressistes, que l'univers associatif contribue à véhiculer. Conçues comme des lieux de démocratie et de citoyenneté, les associations d'éducation populaire et de jeunesse poursuivent des objectifs communs avec la Ville et sont, à ce titre, des partenaires indispensables. Ce projet s'inscrit dans un contexte de re-conventionnement avec le secteur socio-culturel, dont un des objectifs est de clarifier les axes de travail sur la tranche adolescente, et d'accentuer les articulations avec le projet 16-25.

► La Ville s'engage à aller plus loin :

Ce projet servira de cadre de référence pour le re-conventionnement 2023-2025 avec les associations ressources jeunesse, dont un des objectifs est de pouvoir faire émerger des possibilités de soutien à d'autres acteurs et actrices.

03

Favoriser une meilleure coordination des acteurs et de la transversalité pour une action jeunesse plus cohérente et plus agissante

Améliorer l'articulation avec nos partenaires institutionnels pour un pilotage plus efficace des politiques jeunesse

En France, faute d'une conception politique, voire philosophique de la place des jeunes, à laquelle pourrait s'adosser un système universel reposant sur quelques grands principes, le champ de la jeunesse se caractérise par un émiettement des compétences entre plusieurs collectivités, et un "millefeuille" de dispositifs. Dans un système si complexe, seul un dialogue régulier avec chacun des partenaires institutionnels, et une vision partagée des orientations stratégiques de chacun, permettra de créer des complémentarités et de la cohésion.

► La Ville s'engage à aller plus loin :

En plus de ses partenariats avec la Caisse d'Allocation Familiales de l'Isère (CAF38) et l'Education Nationale (Direction des services départementaux de l'Education Nationale-DSEN et Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Académie de Grenoble- DRAJES), la Ville s'attachera à poursuivre le rapprochement avec l'Université Grenoble Alpes et le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Grenoble (CROUS) sur une meilleure inter-connaissance et des sujets de travail communs, ainsi qu'avec Grenoble Alpes Métropole, le département de l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes, et l'Union Européenne.

- Un comité de pilotage jeunesse multi-partenarial se tiendra annuellement

Constituer un réseau de Villes amies qui permette de construire des projets communs et de croiser des analyses

Au lendemain des élections municipales, Grenoble a été sollicitée par plusieurs villes, et leur a proposé de constituer un réseau des "villes amies" afin de partager les analyses et de construire des projets communs qui soient supports de mobilité pour les jeunes. Ce réseau s'est réuni une première fois et a vocation à se retrouver régulièrement.

04

Annexe : Grenoble s'engage pour les jeunes : recensement générique des actions portées par la Ville en 2021.

Direction Éducation Jeunesse

- *Aller vers et accompagnement sur des situations individuelles et collectives* : équipes jeunesse de proximité dans cinq secteurs de la Ville
- *Accueil dans des lieux jeunesse* :
 - accueils municipaux : les Baladins à Villeneuve (12-18 ans), la Chaufferie à Teisseire (16-25 ans)
 - accueil en co-gestion associative : le Transfo (16-30 ans)
- *Interface avec les acteurs jeunesse et animation d'espaces de collaboration* : dans plusieurs secteurs de la Ville
- *Accueil de Services civiques* : missions de 6 à 7 mois dans les services du CCAS, de la Ville et des associations partenaires (20 à 30 volontaires par an)
- *Les Chantiers jeunes* : découverte de l'engagement et de la solidarité par des parcours citoyens de 1 à 2 semaines, pour les 16-20 ans, avec une gratification de 105€/semaine (160 places /an)
- *Fonds Initiatives Jeunesse* : dispositif de soutien financier à des projets portés par des 16-25 ans
- *Bourse BAFA* : aide financière pour passer le BAFA
- *Programme de Réussite Éducative 15-18 ans* : accompagnement renforcé de jeunes en situation de décrochage (scolaire, vie, social) grâce à des partenariats renforcés, notamment avec l'Éducation Nationale, les services du Département et la Mission Locale.
- *Regards croisés* : programme de soutien au départ en autonomie en France ou à l'étranger, avec réflexion sur une question citoyenne (8 à 10 groupes/ an)
- *Destination Vacances* : aide au départ en vacances en autonomie, par la prise en charge de nuitées en auberges de jeunesse
- *Projet Identité* : animation d'un collectif de professionnels sur les questions identitaires, organisation de débats par et pour des jeunes
- *Organisation de temps forts ponctuels* : grands débats, fêtes de rentrée, soirées de restitution, etc.
- *Subventions à des associations jeunesse* : 400 000 € / an

04

Direction Ville Ouverte

- **“Émergences”** : création artistique et expression de jeunes, pour penser la ville de demain.
- **Soutien de projets de jeunes à l'international** (Fonds Initiatives Jeunesse)
- **Participation et soutien au Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale** (RJSI)
- **Diversity** : rencontres musicales entre jeunes des villes jumelles de Grenoble, tous les 2 ans
- **Volontariats internationaux** : accueil de Services Civiques à l'International (SCI) et envoi de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI)

CCAS – lutte contre la pauvreté

- **Cellule de Veille Jeunes Majeurs (CVJM)** : dispositif visant la coordination d'acteurs et le soutien de l'accompagnement en vue de favoriser l'accès aux droits des jeunes en rupture et la consolidation de parcours. Dans ce cadre, un consortium d'acteurs et un projet partenarial sont en cours de montage visant à déployer sur le territoire grenoblois le dispositif “Contrat d'Engagement Jeunes en rupture”. La Cellule de Veille Jeunes Majeurs sera incluse dans ce dispositif partenarial permettant de développer ses capacités, sa force d'intervention.
- **Fonds Coup de Pouce Jeunes** : enveloppe d'aides sociales facultatives adossée à la CVJM visant à sécuriser le parcours des jeunes (mises à l'abri, secours financiers, etc.)
- **Caravane des droits** : dispositif mobile d'information, orientation, déblocage de situation complexe d'accès aux droits. À noter l'expérimentation en 2022 de temps spécifiques de la caravane des droits en direction des jeunes du territoire.
- **Accès à l'hébergement et au logement** :
 - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale urgence (pas de places dédiées, mais augmentation du nombre de jeunes accueillis)
 - Mises à l'abri dans le cadre de la Cellule de Veille Jeunes Majeurs et Hébergement d'urgence (pas de places dédiées, mais accueil de jeunes vivants en famille en situation de grande Précarité)
 - Habitat collectif pour personnes en situation de grande marginalité
 - Accès au logement par le biais d'un dispositif d'intermédiation locative: 9 mesures jeunes sur 22 mesures gérés
- **Accueil et Accompagnement des enfants et des jeunes** : axe prioritaire des projets des structures d'hébergement avec de nombreux partenariats noués en ce sens (prévention et prise en charge des questions de santé, soutien à la parentalité, protection de l'enfance, accompagnement à la scolarité, accès au sport, aux loisirs, à la culture, etc.)
- **Contribution à l'accueil de jeunes** dans le cadre des Chantiers Jeunes et des Services Civiques

Direction des Sports

- **Animations sportives de proximité dans les quartiers** : par l'équipe de Sport & Quartiers toute l'année et pendant les vacances // animations d'été en juin et juillet
- **Actions sportives spécifiques et thématiques en direction des collegien.nes et publics jeunes** : aller vers, sensibilisation, prévention et pédagogie à partir de l'activité physique et des valeurs du sport (MILDECA, Cités Educatives, ...)
- **Animations sportives auprès de publics spécifiques** (Mission locale, AFPA, MNA, ...)
- **Accompagnement et suivi des clubs et associations sportives de Grenoble** : subventions aux associations sportives et soutien à des clubs sportifs: 1,4M de subventions de la Ville, alloués au sport amateur, dont une partie bénéficie à la jeunesse; planification de créneaux sportifs au sein des installations sportives pour les MJC ainsi que les associations qui œuvrent pour la jeunesse
- **Activités (aquatiques et terrestres) accessibles à partir de 16 ans** : 60 activités sportives proposées au grand public à partir de 16 ans, animées par les ETAPS de la Ville (avec un taux de remplissage chaque année de 93% en moyenne)

04

Direction des Affaires Culturelles

- **Politique tarifaire en direction des jeunes** : tarif jeunes au Théâtre de Grenoble, gratuité dans les musées et les bibliothèques
- **Possibilités de visites, spectacles, ateliers de pratiques et projets** à construire avec des partenaires pour des publics ne fréquentant pas les structures culturelles - Théâtre Municipal de Grenoble (TMG)
- **Accueil de groupes** pour des parcours de spectacles, répétitions ouvertes, rencontres, ateliers de pratique : lycéens, étudiants, CROUS - TMG
- **Ateliers de pratique/masterclass** pour les élèves du Conservatoire (CRR) avec des artistes programmés au Théâtre Municipal de Grenoble (TMG)
- **Animation spécifique pour des lycéens** : la 6^e crise de biodiversité, l'évolution et le développement de visites autonomes au Muséum
- **Dans les bibliothèques** : accès internet, prises, places de travail, postes informatiques, documents (dont jeux vidéo, BD), opération "Révisions" pour le bac, espace ado' (bibliothèque Alliance), ateliers et soirées jeux, rencontres, lectures, débats, accueil de TIG et de stagiaires
- **Actions ponctuelles** : Nocturne des étudiants au Musée et Muséum (découverte des collections à la lampe torche)
- **Soutien aux pratiques artistique et culturelle** dont une partie bénéficie à des jeunes

Démocratie locale

- **Accès à tous les dispositifs de Démocratie Locale** : dès 16 ans sans conditions de nationalité
- **Expérimentation « Jeunes, engagements et citoyenneté »** : projet d'éducation à la citoyenneté dans les lycées avec le service Relation au Monde Associatif, la Direction de la Relation Citoyenne et le service jeunesse.

Direction de la Relation citoyenne

- **Campagnes d'inscription sur les listes électorales**
- **Recensement citoyen** : dans l'année du 16^e anniversaire, indispensable pour faire la Journée Défense et Citoyenneté (JCD), s'inscrire au baccalauréat ou passer le permis de conduire par exemple
- **Cérémonie de citoyenneté** pour la remise de la 1^{re} carte électorale
- **Contribution au projet Jeunes, Engagement et Citoyenneté**

Mission Montagne

- **Programme Jeunes en montagne** : découverte des activités de montagne pour un public éloigné de la pratique, avec un accompagnement professionnel dont 30 % des bénéficiaires sont des 16-25 ans.

Direction du Développement Social et Territorial

- **Programme Parrainage solidaire** : pour lutter contre l'isolement en mettant en lien des jeunes isolés et des gens volontaires pour les "parrainer"
- **Programme "Volontaires solidaires"** : 46% des personnes mobilisées sur des missions de volontariat sont des jeunes
- **Partenariat avec Uniscité et la PJJ** dans le cadre des Chantiers Ouverts au Public
- **Les actions socio-linguistiques d'apprentissage du français** : 1 bénéficiaire sur 6 à moins de 25 ans
- **Une action collaborative de Lutte contre les Discriminations** : avec le service jeunesse, les MJC et le camps des milles et dans le cadre d'actions ponctuelles (Forum des Droits des Jeunes)
- **La contribution à l'accueil de jeunes dans le cadre des Chantiers Jeunes**, via les Maisons des

04

Direction de la Santé Publique et de l'Environnement

- *Réduction des Risques*: équipe de travailleurs pairs sur l'espace public
- *Réduction des Risques en milieu festif*: appel à projet annuel auprès des associations locales
- *Addictions*: alternatives aux consommations et trafics par le sport, avec le Service Sports et Quartiers
- *Santé mentale*: lieux d'écoute et de paroles, dont 25 % de bénéficiaires ont - de 25 ans
- *Santé: permanences santé hebdomadaires*: point info santé, médiatrice paire en santé
- *Organisation de la formation acteurs-relais* pour les professionnels travaillant avec des jeunes
- *Participation au réseau d'acteurs du Programme de Réussite Éducative 16-18* et de la Cellule de Veille Jeunes Majeurs
- *Actions ponctuelles*: messages de prévention par les pairs, info collectives en MJC, jeu sur le diabète

Direction des Tranquillités

- *Cellule de veille mineurs*: coordination d'acteurs autour de situation de mineurs en risque de marginalisation ou de délinquance
- *Recherche services accueil pour les jeunes en TIJ*
- *Sensibilisation des collégiens du Village olympique* sur les violences (physique, harcèlement, ...)
- *Organisation d'un partenariat jeunesse sur Abry*

DANCC

- *Contribution aux Chantiers Jeunes*

Direction des Ressources Humaines

- *Stagiaires*: 350 à 400 stagiaires étudiants/an en stages découverte ou gratifiés
- *Apprentissage*: 20 à 25 apprentis/an
- *Emplois d'été*: une centaine de jeunes embauchés chaque été
- *Actions ponctuelles*: participation au forum "apprentis" avec l'Étudiant, Forum Droit des Jeunes (Job dating avec la Mission Locale)
- *Actions de sensibilisation sur une vision non-genrée des métiers et filières professionnelle*: interventions en collège et accueil de stage de 3^e (2021)
- *Financement d'une quarantaine de BAFA / BAFD* pour les animateurs périscolaires
- *Réponse à des enquêtes métiers*: pour des jeunes en cursus de formation RH ou autre

